

2AKF IMMO

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Place de l'Eglise – 06660 Saint-Étienne-de-Tinée
R.C.S : NICE en-cours

DÉCISION DE NOMINATION

Monsieur Kieran FREAH, demeurant : 56 chemin de beauregard - 13100 Aix-en-Provence

Madame Anne ARNOULD, demeurant : 56 chemin de beauregard - 13100 Aix-en-Provence

seuls associés de la société 2AKF IMMO, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège social est au 1 Place de l'Eglise – 06660 Saint-Étienne-de-Tinée.

ont pris la décision ci-après relative à la nomination de la Gérance.

RÉSOLUTION UNIQUE

Les associés décident de nommer :

- **Monsieur Kieran FREA**H de nationalité française, demeurant au 56 chemin de beauregard - 13100 Aix-en-Provence, né le 28/04/1988 à Charenton-le-Pont, aux fonctions de Gérant de la société
- **Madame Anne ARNOULD** de nationalité française, demeurant au 56 chemin de beauregard - 13100 Aix-en-Provence, née le 08/01/1989 à Châtenay-Malabry, aux fonctions de Gérante de la société

Cette décision est valable à compter de ce jour jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée générale des associés.

Monsieur Kieran FREA H et Madame Anne ARNOULD déclarent accepter ces fonctions. Ils disposeront de tous les pouvoirs prévus par la loi et les statuts, notamment ceux de faire fonctionner tous comptes bancaires, ouverts ou à ouvrir, au nom de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à Nice, le 02 janvier 2024

Kieran FREA H

Anne ARNOULD

Monsieur Kieran FREAH

Bon pour acceptation des fonctions de Gérant

Madame Anne ARNOULD

Bon pour acceptation des fonctions de Gérante